

CHRONOLOGIE

Octobre 1990

Mise en vente du complexe du Gesù pour les frères Jésuites

Janvier 2007

Achat par le groupe suisse Rosbud Heritage et demande de permis d'urbanisme pour un hôtel 5 étoiles de 150 chambres



© THOMAS BARON

avril 2007

Premier squat par une cinquantaine de personnes

24 mai 2007

Première expulsion

janvier 2008

Début des projets artistiques dans l'église

juillet 2009

Obtention du permis d'urbanisme

février 2010

Nouveau squat avec une convention d'occupation précaire



© DAMIEN GAUMANT (SD)

30 juin 2010

Projet d'hôtel annulé suite à un recours contre le permis d'urbanisme

octobre 2012

Les riverains se plaignent du squat. Un sas d'entrée est mis en place

19 avril 2013

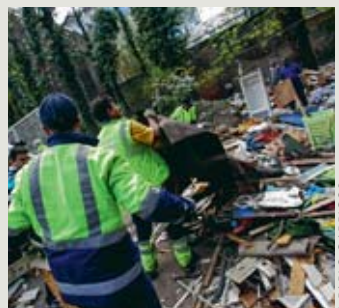
Emir Kir fait nettoyer les lieux

11 septembre 2013

Premier coup de semonce du bourgmestre

4 novembre 2013

Expulsion des 220 occupants du Gesù



© PAOLO GERBERZ

16 novembre 2013

Début du relogement et création d'une task force régionale pour les Roms

29 novembre 2013

Nouvelle demande de permis d'urbanisme pour un hôtel de 75 chambres et 77 appartements

31 mai 2014

Les conventions pour les logements précaires arrivent à échéance

22 octobre 2014

Avis favorable de la commission de concertation pour l'hôtel 5 étoiles et la construction de 71 appartements



© DR.

Les familles du Gesù ne savent toujours pas où crécher

- Il y a un an, 220 personnes étaient expulsées de l'église du Gesù. Aujourd'hui, seules 3 familles ont trouvé un logement définitif.

Confort minimal dans une église

REPORTAGE Depuis qu'ils sont en Belgique, les M. ont eu différents toits : celui du couvent du Gesù pendant un temps, puis celui du Samu social. En juin dernier, ils n'ont plus eu que le ciel au-dessus de leur tête, voire le plafond du tunnel Louise, les bons jours. À cette époque, ils dormaient à six sur un matelas. Aujourd'hui, c'est une voûte peu commune qui les surplombe, celle de l'église des Minimes, non loin de la rue de la Régence. La famille s'est installée dans une nef latérale. Sur le mur, des toiles religieuses, des croix. À même le sol, trainent les quelques jouets d'Adriana, Sara, Veronika et Samuel, les quatre enfants des M., tous scolarisés. Ce sont les vacances de Toussaint : dans l'église, ils s'ennuient un peu. Le petit dernier, Samuel, court partout, entreprend avec hardiesse l'escalade de la grille de la nef, retombe vite au niveau du carrelage et vient se réfugier dans les bras de sa mère, Adriana. « Monsieur

Jacques », s'écrie cette dernière lorsqu'elle voit arriver le retraité qui lui amène du pain et vient prendre ses vêtements sales pour les lessiver. C'est aussi Monsieur Jacques qui a trouvé un petit boulot à la mère de la famille M. Elle fait le ménage, en noir. « J'ai peur qu'on m'enlève les enfants » Pour les commodités, les M. dépendent également de la générosité d'amis, qui leur permettent d'utiliser leur salle de bains plusieurs fois par semaine. La famille a quitté la Slovaquie car c'était très difficile, impossible même, dit Adriana, de trouver du travail là-bas. « Pour les enfants, c'est mieux d'être en Belgique. Il y a de bonnes écoles, ils auront plus de possibilités. » La première étape du séjour belge des M. a été le couvent du Gesù. « C'était important que les enfants aient un toit », explique la maman. Tout en reconnaissant que l'ambiance au Gesù était loin d'être rose, car il y



ISOLÉE La famille M. Milan et Adriana, et leurs enfants Veronika et Samuel. Ils vivent à l'église des Minimes.

L'avenir reste incertain dans un appartement

REPORTAGE Lorsque nous avons rencontré la famille B. pour la première fois, en mai 2014, elle avait une épée de Damoclès au-dessus de la tête : relogée provisoirement dans un appartement à Anderlecht grâce au Fonds du logement et à la Fébul - la Fédération bruxelloise de l'union pour le logement -, la convention arrivait à terme. Il aura fallu attendre le dernier moment pour que des subsides leur permettant de rester soient débouqués. Aujourd'hui, si de l'espoir subsiste (lire plus loin), la situation n'est toujours pas stabilisée. Les cinq enfants de Roman et Monika sont scolarisés et commencent à bien se débrouiller en français. Le père de famille, lui, semble manifester une certaine amertume

quand il évoque les mois qui viennent de s'écouler : « J'avais une possibilité de travailler comme ouvrier dans une école. La commune a refusé, je ne sais pas pourquoi. » Même galère pour les cours de français : un ami lui a parlé d'une école demandant 40 euros par an, mais cette somme, Roman préfère la consacrer à ses enfants. Trois ans passés au Gesù Arrivée en Belgique il y a quatre ans, la famille en passe trois dans le couvent du Gesù. Ils n'en gardent pas le meilleur des souvenirs : problèmes d'eau, d'électricité, tensions... « Mais c'était chouette de pouvoir jouer avec les autres enfants dans le jardin », se souvient la petite Monika, 7 ans. Les B. ont quitté Kosice, en Slovaquie, lorsqu'on a démoli leur logement. « On pouvait rester à condition de payer 400 euros directement, se rappelle Roman. On ne les avait pas. On a dû partir. » Les B. se sont cachés pendant un temps dans la forêt autour de leur ancienne maison, avant de tenter

leur chance en Belgique. La famille était rélogée sous le coup d'une procédure d'expulsion. Cette dernière a été postposée, grâce à un projet de relogement proposé par deux ASBL (lire ci-contre). « Si le projet fonctionne, c'est vraiment une bonne solution pour sortir du cercle vicieux Samu/logements précaires/rue », explique Emmanuelle Rabouin, de l'Union des locataires marillienne. Le but est le relogement mais aussi l'autonomie des familles : in fine, elles doivent pouvoir voler de leurs propres ailes. La demande de subsides sera bientôt déposée auprès de Pascal Smet, pour la Commission communautaire commune (Cocom). Si elle est acceptée, les B. auront un logement garanti pendant un an et une chance de pouvoir rebondir pour prendre en main leur destin : suivre des cours de français, tenter de décrocher un job. Jusqu'à présent, les conditions étaient, selon eux, toujours trop difficiles et précaires pour pouvoir remonter la pente. ■ A.-C.B.

Le 4 novembre 2013, à 6 heures du matin, une centaine de policiers se massent devant les portes de l'ancienne église du Gesù, rue Royale à Saint-Josse. La veille, le bourgmestre Emir Kir (PS), a ordonné l'expulsion des 200 personnes vivant depuis près de quatre ans dans ce squat. L'expulsion est une démonstration de force et plonge les familles présentes dans une situation d'urgence. Finalement, sur les 220 occupants, 119 sont identifiés par l'ULM (union des locataires marillienne) dont 38 enfants. Ils seront les seuls à rentrer dans un processus d'accompagnement et de relogement via la Région bruxelloise et les communes. Un an après, le bilan est plutôt mitigé.

Quelques heures après l'expulsion, les associations venant en aide aux familles du Gesù crient au scandale tout comme l'ancien secrétaire d'Etat au Logement, Christos Doukeridis (Ecolo). Tous accusent Emir Kir d'avoir provoqué l'urgence alors que le propriétaire, Pierre Buysens, était finalement d'accord pour prolonger l'occupation si la Région sécurisait les lieux. Or, pour Emir Kir, cette expulsion était une question de sécurité. Impossible de passer un hiver de plus dans ces conditions.

Pendant une quinzaine de jours, les anciens squatters vivent dans un centre de crise puis au Samu social avant d'être répartis dans des logements de transit. Saint-Josse prend ainsi 9 familles soit une cinquantaine de personnes. Deux ménages sont pris en charge dans des logements de transit à Watermael-Boitsfort, deux autres vivent à Molenbeek et 8 obtiennent un appartement du Fonds du logement à Ixelles, Anderlecht, Schaerbeek et Forest.

Durant cette année, ces familles ont été majoritairement suivies par la Fébul (Fédération bruxelloise de l'union pour le logement). « Nous avons pris en charge les familles qui vivaient au Gesù, excepté celles relogées par Saint-Josse, afin de les aider à rentrer dans un processus d'intégration et de remise en ordre administratif, explique Véronique Gérard, coordinatrice du projet pour la Fébul. Parmi elles, beaucoup étaient originaires des pays de l'Est et Roms.

Des procédures d'expulsions lancées Au même moment, le Fonds du logement assigne la Fébul. Les loyers doivent être payés, les procédures d'expulsion sont en marche. « On nous avait donné 30.000 euros pour les loyers et les factures », précise Véronique Gérard. Depuis, nous avons déboursé 50.000 euros de plus et aujourd'hui, nous n'avons plus rien. Les familles sont donc dans l'attente de leur expulsion. » Finalement, la Fébul considère que 6 familles sur les 12 prises en charge, ont joué le jeu et se sont débrouillées pour se mettre en ordre, retrouver un logement et rentrer dans un processus de formation. « L'expulsion a été utile même si on aurait pu éviter la manière forte. Les 100.000 euros dépensés auraient pu servir à l'élaboration d'un véritable projet d'accompagnement, pense Véronique Gérard. Aujourd'hui, on voit que l'accompagnement personnalisé sur le long terme fonctionne mais qu'il faut aussi arrêter de les assister. Si on leur apporte toujours leur pain, pourquoi feraient-ils l'effort d'aller le chercher ? Il faut aider les familles en errance afin qu'elles deviennent autonomes, et ce, quelles que soient leurs origines. » ■ VANESSA LHULLIER



En quelques heures, les policiers ont évacué 220 personnes du couvent du Gesù le 4 novembre 2013. © PIERRE-YVES THIENPONT

Des procédures d'expulsions lancées

Au même moment, le Fonds du logement assigne la Fébul. Les loyers doivent être payés, les procédures d'expulsion sont en marche. « On nous avait donné 30.000 euros pour les loyers et les factures », précise Véronique Gérard. Depuis, nous avons déboursé 50.000 euros de plus et aujourd'hui, nous n'avons plus rien. Les familles sont donc dans l'attente de leur expulsion. » Finalement, la Fébul considère que 6 familles sur les 12 prises en charge, ont joué le jeu et se sont débrouillées pour se mettre en ordre, retrouver un logement et rentrer dans un processus de formation. « L'expulsion a été utile même si on aurait pu éviter la manière forte. Les 100.000 euros dépensés auraient pu servir à l'élaboration d'un véritable projet d'accompagnement, pense Véronique Gérard. Aujourd'hui, on voit que l'accompagnement personnalisé sur le long terme fonctionne mais qu'il faut aussi arrêter de les assister. Si on leur apporte toujours leur pain, pourquoi feraient-ils l'effort d'aller le chercher ? Il faut aider les familles en errance afin qu'elles deviennent autonomes, et ce, quelles que soient leurs origines. » ■ VANESSA LHULLIER

Les trajectoires des familles

- 220 personnes, dont 96 enfants, ont été expulsés. Voici la situation au 4 novembre 2014. ► 100 personnes ont disparu dans la nature (retour dans le pays d'origine, vie dans la rue ou dans d'autres squats). ► Plusieurs familles ont été relogées : - Neuf à Saint-Josse : deux ont trouvé un logement privé, sept sont encore dans un processus d'aide par la commune pour une durée de six mois. - Deux à Molenbeek : une dans un appartement géré par une agence immobilière sociale (durée indéterminée), une dans un logement de transit (précaire). - Deux à Watermael-Boitsfort : une prise dans un logement de transit communal, l'autre menacée d'expulsion. - Trois à Anderlecht : une prise en charge par la paroisse de Boitsfort, une menacée d'expulsion, une famille disparue. - Trois à Forest : logements gérés par la Fébul dans le cadre d'une convention d'occupation précaire jusqu'en juin 2015. - Une à Ixelles : menacée d'expulsion le 14 décembre 2014. - Une à Schaerbeek : en procédure d'expulsion.

La famille M. vit dans un coin d'église. Selon la mère, la vie est plus difficile depuis l'expulsion.



A Berchem, 30 Slovaques squattent avec 18 enfants. © RENÉ BRENY

5 familles

Karol et sa femme vivent avec trois de leurs enfants, leurs petits-enfants et une autre famille originaire de Kosice. Ils sont passés quelques jours par le Gesù.

ILLÉGALES

Parmi les trente personnes, on retrouve 18 enfants (de 14 ans à 6 mois) dont les plus âgés sont scolarisés à Saint-Josse, Anderghem et Etterbeek. « C'est la troisième fois que je change d'école, explique en français Vickina, 12 ans. Comme j'ai dit que je vivais ici, l'école me donne un sandwich gratuit le midi mais pour aller à l'école, comme je n'ai pas d'abonnement Stib, je me colle aux dames pour passer les portiques. » Derrière son sourire, il est facile de percevoir les difficultés que l'adolescente rencontre. Dans les anciens bureaux de l'usine, à l'abri des regards, il n'y a ni sanitaire, ni eau, ni chauffage, ni électricité. Chaque famille dispose tout de même de son espace privatif qu'elles ont aménagé avec les meubles récupérés à droite et à gauche. Grâce aux températures clémentes, il ne fait pas encore froid mais des poêles ont été installées. Pour se laver, les parents remplissent des

bidons dans le voisinage ou attendent l'arrivée de Luc. La nourriture, elle, est récupérée dans les poubelles, les sociétés. « Dans notre village, on avait une maison mais pas de travail, raconte Roman, 28 ans et père de trois enfants. Je n'ai jamais travaillé. Aujourd'hui, je veux des papiers parce que mon petit garçon est épileptique et doit être soigné en Belgique. » Jan, 7 ans, va donc régulièrement chez le médecin et est aujourd'hui le seul espoir de régularisation de ses parents. Malgré les démarches, les chances de réussite sont maigres. La situation est identique pour ses grands-parents. La grand-mère joue sur son diabète pour obtenir un permis de séjour. En attendant, Sebastian, 8 ans, se demande ce qu'il fera quand il sera grand. « Je peux devenir policier ? Et avoir un cheval ? La police est venue hier et nous a dit qu'on pourrait pas rester là longtemps. » ■ V.L.H.

La famille B. a la chance d'avoir un appartement, mais pas de situation stable.



La famille B. a la chance d'avoir un appartement, mais pas de situation stable. © PIERRE-YVES THIENPONT

URBANISME

Un avis favorable pour l'hôtel

Le 22 octobre dernier, la commission de concertation a rendu un avis positif pour le projet de transformation de l'ancien couvent du Gesù en hôtel 5 étoiles. Il comprendra 75 chambres et 71 appartements qui seront loués. Une salle de conférences, une zone horeca et un parking de 195 places dont 20 pour les habitants du quartier sont également prévus. Le permis d'urbanisme doit encore être formellement délivré début 2015. La commune veillera particulièrement à son exécution dans les plus brefs délais. ■ V.L.H.

EN ATTENTE

La famille B.

Roman et Monika, originaires de Kosice en Slovaquie, ont 5 enfants. En comptant leurs neveux et nièces, ils sont 16 à vivre dans un appartement à Anderlecht. Ils ont vécu trois ans au couvent du Gesù.

ENTRETIEN

Emir Kir : « Je ne regrette pas »

Le 4 novembre 2013, Emir Kir (PS), bourgmestre de Saint-Josse, ordonnait l'expulsion de l'église du Gesù. Un an après, regrettez-vous cette expulsion ? En cas de problème, j'aurais été tenu responsable. Nous ne pouvions pas continuer ainsi. Après, je regrette qu'il n'y ait pas eu de prise en charge plus tôt et qu'on ait rejeté la charge sur la commune. Par contre, je constate que lorsqu'on intègre les gens dans un logement, cela fonctionne. Il ne faut pas les mettre dans des anciens bureaux ou des chancres et encore moins dans des projets qui ne sont pas à taille humaine. Vous avez recueilli 9 familles. Comment avez-vous travaillé avec elles ? Nous les avons encadrés grâce aux travailleurs sociaux communaux, au CPAS et à la Mission locale. Nous avons effectué un accompagnement administratif, la gestion de leur logement, entamé des procédures pour les mener à l'emploi, à l'apprentissage du français et à la scolarisation. D'ailleurs, les enfants réussissent bien à l'école. Quelle est leur situation aujourd'hui ? Sur les 9 familles, 2 ont quitté le processus d'accompagnement. Sept sont toujours dans des logements de transit. Elles peuvent y rester encore pour une durée de six mois. Deux ont été relogées dans le privé, une cherche toujours. Six ont aujourd'hui un revenu et cinq paient leur loyer même si la régularité n'était pas toujours là au départ. Une famille connaît toujours des problèmes d'ordre administratif alors que les autres sont en règle. Nous sommes donc sur la bonne voie et le bilan pour nous est plutôt positif. ■ A.-C.B.

URBANISME

Un avis favorable pour l'hôtel

Le 22 octobre dernier, la commission de concertation a rendu un avis positif pour le projet de transformation de l'ancien couvent du Gesù en hôtel 5 étoiles. Il comprendra 75 chambres et 71 appartements qui seront loués. Une salle de conférences, une zone horeca et un parking de 195 places dont 20 pour les habitants du quartier sont également prévus. Le permis d'urbanisme doit encore être formellement délivré début 2015. La commune veillera particulièrement à son exécution dans les plus brefs délais. ■ V.L.H.

TASK FORCE

Ciré : « Il ne faut pas de politique spécifique pour les Roms »

Fin 2013, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a constitué une Task Force ayant pour objectifs la gestion humaine et rationnelle des familles en errance et la recherche de solutions sur le long terme en impliquant les communes, les CPAS et les ONG. L'objectif annoncé : empêcher que les différents acteurs continuent de se réfugier continuellement la patate chaude. Quel bilan tirer aujourd'hui ? Pour Caroline Intrand, du Ciré (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers), l'avenir est « prometteur » : « La dernière réunion était vraiment très constructive. J'ai vraiment bon espoir, je pense que le message est passé. » Le Ciré a récemment publié une étude intitulée « Y a-t-il une question rom en Belgique ? », faisant le point sur les projets mis en œuvre sur le territoire belge autour de la population dite rom. En Région wallonne, il n'y a pas de politique visant cette catégorie spécifique. En 2011, le gouvernement flamand a présenté son « plan d'action pour les migrants roms ». Au niveau fédéral, le gouvernement a financé en 2011 la création du Conseil national des Roms malgré le manque de soutien des différentes communautés qu'il était censé représenter. Ses actions restent encore peu visibles. Le Ciré déduit de tous ces éléments l'émergence d'une « question rom » en Belgique, au sens où les personnes migrantes dites roms font l'objet de débats, de politiques diverses et d'initiatives associatives. Pourtant, pour Caroline Intrand, traiter les Roms de manière spécifique n'est pas la meilleure solution : elle préfère parler de familles en errance. ■ A.-C.B.